



# IN F O S

**TOUS A VOS TIRELIRES !!!**

## Mise en paye sur octobre 2017 :

- **INDEMNITAIRE** : versement du CIA (complément individuel annuel) d'un montant de 250€ au titre de 2017 (assistant et adjoint).

## Pour certains agents seulement :

- Le versement du différentiel de la PCS (prime pour contrainte de service) dite « majoration géographique en fonction de l'affectation » lié à l'alignement sur le nouveau taux entré en vigueur le 30 août 2015 (à savoir 102,40€ brut par mois pour les corps techniques)
  - Rappel Adjoint : du 30/08/15 au 30/06/16
  - Rappel Assistant : du 30/08/15 au 31/12/15
- Les revalorisations protocolaires (2013/2016) non servies à certains agents faute de plafond suffisant

**FORCE OUVRIERE** reste à votre disposition pour tout renseignement.

